

<http://snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-recu-par-le-Cabinet,2562.html>



Le SNETAP-FSU reçu par le Cabinet du Ministre de l'Agriculture : suites bac pro trois ans, déprécarisation...

**DES RÉPONSES
TRÈS INSUFFISANTES!**

- Nos Actions - Les Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 6 mars 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Vous avez dit « dialogue social »...

Alors oui... nous avons été reçu par H. de Comarmond, Conseillère technique du Ministre en charge de l'EA et des relations sociales, accompagnés de Ph. Schnäbele, adjoint au [DGER](#) et Ph. Mérillon, Chef du Service des Ressources Humaines du [MAAF](#), après une audience difficilement obtenue auprès de la DGER le 07 février, concernant des dossiers en souffrance pour certains depuis près d'un an.

Alors oui... la période de transition d'une directrice générale à l'autre a été longue, trop longue assurément, et les services de la DGER comme du Secrétariat Général d'ailleurs ont payé un lourd tribut à la [RGPP](#), s'en sont trouvés fragilisés d'autant dans leur capacité à agir.

Mais non... il n'est pas acceptable d'avoir à adresser nombre de courriers et de relances téléphoniques pour se voir pleurer un numéro de suivi de courrier auprès du secrétariat particulier du Ministre, ou simplement être digne de se voir rappelé sur des sujets aussi conséquents que le devenir des élèves de la voie professionnelle (suite aux résultats catastrophiques de la session d'examen 2012) ou le sort réservé à nos collègues précaires des [CFA-CFPPA](#) comme du SUP (suite aux propos non contrôlés d'un sous-directeur de la DGER renvoyant les agents et leurs missions de service public, pour ceux exerçant en CFPPA aux règles du marché et à des contrats de droit privé, et ceux exerçant en CFA à des subventions n'ayant rien à voir avec l'intérêt public et d'improbables cadres d'emplois dans la fonction publique territoriale).

Et non... il n'est pas plus recevable, alors que la carte scolaire en région est sensée être arrêtée depuis mi-janvier et que les procédures d'orientation sont ouvertes aux familles depuis le 20 de ce même mois, que des [DRAAF-SRFD](#) se croient autorisés à s'affranchir des orientations ministérielles mises noir sur blanc sur la note de service visant à cadrer la rentrée 2013 (maintien des plafonnements d'effectifs, priorité manifeste à l'enseignement privé, instances consultatives non réunies...). Et sur tous ces points les réponses furent... faibles. Au moins 2 [ETP](#) (sur les 140 créés pour la rentrée

2013) auraient été attribués par région métropolitaine (notification effective depuis la première semaine de janvier)... mais ils ne permettraient guère plus que la poursuite des déploiements en cours (soit $\frac{3}{4}$ des ouvertures de classes pour 2013), du déplafonnement (l'objectif étant maintenu) et une baisse des volumes d'heures supplémentaires (au profit de postes « en dur »). **Le SNETAP-FSU** demande d'une part que la transparence soit faite région par région, avec la traduction concrète des moyens ré-attribués, et d'autre part, entend faire valoir les insuffisances manifestes de ces moyens supplémentaires...

Vous avez dit réforme de la voie professionnelle...

Alors oui... l'actuelle majorité hérite de cette réforme passée en force et sans dispositif de suivi, mettant en cela l'Inspection de l'EA, comme celle de l'[EN](#), en difficulté, avec des outils à inventer à l'heure où des réponses devraient être données (suivi des examens, suivi des dispositifs d'individualisation pour tous et de soutien pour les plus fragiles, suivi de cohorte, du taux d'efficacité scolaire...).

Alors oui... la Directrice Générale précédente, sous la pression du SNETAP-FSU, a bien commandé un rapport

d'inspection en urgence sur les résultats de la session 2012 du bac pro... et sa remplaçante a bien fini par lancer une enquête sur les dispositifs d'individualisation et leur mise en ½uvre dans nos établissements... avec un retour attendu au 15 février, sachant qu'à ce jour 11 [régions](#) seulement ont daigné répondre ! Relance en cours...

Mais non... nos élèves, leurs familles, et nos collègues ne sauraient se satisfaire d'une telle absence de réactivité, le groupe de travail visant à remettre à plat les pratiques (toutes les pratiques, y compris la question des classes spécifiques, dont la conseillère du Ministre nous confirme qu'elle a vocation à rester ouverte et que d'autres pourraient utilement voir le jour) n'étant annoncé que pour la première semaine d'avril !

Et non... l'absence de mesures correctives, même à budget constant, pour les jeunes actuellement en première et plus encore pour ceux qui suivant une terminale sont à moins de 4 mois de l'examen, n'est pas acceptable, pas plus que l'absence d'heures de mise à niveau pour nos actuels [BTSA](#)...

Vous avez dit déprécarisation...

Alors oui... le Ministre, par la voix de son cabinet et de la Directrice Générale, nous confirme son attachement aux différents centres de l'[EPLEFPA](#), ceux-ci étant constitutif de l'identité de l'EA et garants de ses bons résultats (complémentarité des voies de formation, taux d'insertion enviables...).

Alors oui... le Ministre, à la différence de son prédécesseur, a bien étendu le dispositif de déprécarisation aux agents de CFA-CFPPA, sans discrimination au concours (!), mais sans que ceux-ci puissent prétendre à une titularisation sur poste, pour des raisons de plafonds d'emplois, de CAS pension...

Mais non... le SNETAP-FSU et les personnels des CFA-CFPPA persistent à refuser cette condamnation de nos centres de formation à la précarité sans cesse reconstituée et à un appauvrissement chronique avec la perte de forces vives dont l'expérience ne sera de fait pas compensée... La formation publique par apprentissage et continue, comme les agents, méritant mieux. Nous demeurons en attente d'une réelle volonté politique afin que la situation se débloque dès la session 2014, le sujet n'est assurément pas clos !

Et non... l'absence de réponse, le silence assourdissant, pour tout dire, concernant la déprécarisation des contractuels du SUP, est inacceptable, à l'heure où de réelles perspectives sont données par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce « deux poids, deux mesures » ne saurait perdurer davantage... à l'heure des assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et d'une nouvelle loi d'avenir sur l'Agriculture !

Le SNETAP-FSU maintient donc sa demande d'audience auprès du Ministre de l'Agriculture, afin d'être reçu au plus tôt et d'obtenir des réponses à la mesure des revendications légitimes des personnels.

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU
Paris, le 19 février 2013